

Le Télégramme - 06.10.18

# EPSM. La résidence pour personnes âgées inaugurée



François Goulard, président du Conseil départemental ; O. de Cadeville, directeur général de l'ARS ; Elisabeth Le Rest, adjointe de la délégation de l'ARS 56, Pascal Bénard, directeur EPSM et le Dr Elyakoubi. Le Télégramme/Bertrand Le Bagousse

## Bertrand Le Bagousse

La nouvelle résidence pour personnes âgées de l'EPSM a été inaugurée vendredi après-midi au terme d'un chantier de deux ans. Arc-en-ciel a été pensée pour le bien-être des résidents présentant des troubles psychiatriques et du comportement. Un projet médical et un projet de vie...

« Un pays s'honore quand il assure aux plus fragiles des siens de bonnes conditions de vie... » François Goulard, président du Conseil départemental (\*), a inauguré vendredi après-midi en compagnie d'Olivier De Cadeville, directeur général de l'Agence régionale de santé Bretagne la nouvelle résidence pour personnes âgées de l'EPSM, la résidence Arc-en-ciel. Imaginée et dessinée par le cabinet d'architecture rennais Maurer, elle remplace l'ancien site ouvert au début des années 1990 qui ne répondait plus aux normes d'hébergement en vigueur dans établissements pour personnes âgées.

### 98 résidents

Le nouveau site de 4,778 m<sup>2</sup> est occupé

par 98 résidents depuis le mois de janvier. Des résidents de plus de 60 ans présentant des troubles psychiatriques ou du comportement répartis sur trois unités : au rez-de-chaussée bas un Ehpad de 40 lits ; et au rez-de-chaussée haut une unité de soins longue durée (USLD) de 44 lits pour les personnes moins autonomes nécessitant des soins constants, et une unité d'hébergement renforcée (UHR) de 14 lits. L'architecture intérieure laisse entrer généreusement la lumière, multiplie les fresques murales consacrées aux grands peintres qui donnent leurs noms aux allées, rues et avenues permettant aux résidents de mieux s'orienter dans les unités de vies.

La nouvelle distribution des locaux permet désormais de distinguer clairement les trois secteurs dont les missions et modalités de fonctionnement sont différentes, en particulier pour l'UHR qui propose des locaux pensés spécifiquement pour des personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer, notamment avec un patio permettant la déambulation. Chaque résident dispose d'une chambre individuelle avec cabinet de toilette et un système de rail au plafond pour faciliter la manutention des résidents très dépendants. Un pôle d'activité leur offre la possibilité d'exercer diverses activités : jeux, cuisine, travaux manuels, groupes de parole. Dans chacune des trois ailes de chaque secteur, une kitchenette permet aux résidents de recevoir leurs familles qui disposent d'une entrée spécifique rue de la gare. « C'est

l'architecture au service d'un projet de vie, d'un projet médical et des résidents. Ici, on a une impression d'apaisement », a commenté Olivier De Cadeville.

### Impact quasi nul sur le prix de journée d'hébergement

Les travaux ont duré deux années, d'octobre 2015 à octobre 2017 pour un coût total de 11 250 000 €. Un financement rendu possible par la subvention du Département (18 %) et l'aide de l'ARS (Agence régionale de santé) (4,5 %). Pascal Benard, a précisé que l'opération a pu être réalisée avec un impact quasi nul sur le prix de journée d'hébergement qui se situe en dessous de la moyenne départementale (environ 50 €/jour). Un million d'euros a été consacré à l'équipement de la résidence. Un dispositif électronique permet de sécuriser les accès et la circulation des résidents les plus vulnérables (bracelets anti-fugue). L'établissement dirigé par Ivan Lecourt, emploie en effectif de 72,8 équivalents temps plein. Son budget annuel de fonctionnement est de 5,50 M€.

(\* ) Le Morbihan est aussi le seul département à avoir lancé le domicile partagé dont bénéficient 350 personnes, soit l'équivalent de quatre ou cinq Ehpad. Le département compte 8 000 places en Ehpad. Les besoins dans les prochaines années pourraient être de l'ordre de 300 places. Le conseil départemental poursuit également son action dans le domaine du maintien à domicile.